



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER MORIER – RIGNY – PONT CHER

Du 29 novembre /2024

Début de la séance : 18h30

Présents : 13 personnes

Absents excusés : 3

ORDRE DU JOUR :

Madame CHIL lance la séance en présence de Madame Valérie TUROT, 1^{ère} adjointe déléguée à la Politique de la Ville, à la Jeunesse et à la Médiation Urbaine ainsi que Monsieur Lionel AUDIGER, adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et mobilités et à la Gestion des fluides et remercie les personnes de leur présence.

1 – Présentation du Quartier Prioritaire par Madame Valérie TUROT

Le quartier du Morier a été désigné quartier Politique de la Ville. Les critères de définition d'un quartier prioritaire sont les quartiers qui concentrent les revenus les plus faibles, d'au moins 1 000 habitants situés dans une ville de plus de 10 000 habitants.

La Politique de la Ville bénéficie aux personnes qui en ont le plus besoin. La participation citoyenne est primordiale car elle a pour but de répondre au maximum aux besoins des habitants. Le conseil de quartier est/devrait être impliqué dans le contrat de ville signé le 11 juillet 2024 et valable jusqu'à 2030. Le contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » décline les modalités de mise en œuvre des politiques publiques destinées aux 13 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) présents dans la métropole tourangelle. Le contrat de ville sera joint au compte-rendu et disponible via le lien suivant : <https://urlr.me/SHsm6>.

2- Point voirie

Mme CHIL donne la parole à Monsieur AUDIGER.

- Le projet de réaménagement du Carrefour Mangin est présenté et expliqué. Celui-ci est proposé au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) 2025 et sera réalisé en 2 phases s'il est validé lors de l'arbitrage budgétaire.
- Les travaux de la Rue Béguine sont présentés lors d'une réunion publique au Centre Social du Morier. Ces travaux seront réalisés en 2 phases : une première coté résidence jeunesse déjà construite et la 2^e sur la voirie lors de la future phase de construction
- Marquage des passages piétons, contre allée du boulevard Jean Jaurès : le passage en résine des passages piétons va être programmé en fonction des conditions climatiques
- Tunnel d'accès au parc de la Rabière : s'agissant d'un ouvrage d'art c'est de la compétence de Tours Métropole Val de Loire. La demande a été transmise. Pour l'éclairage, une demande a été faite à Eiffage - Etude pour le dispositif anti deux-roues pour le tunnel. Une place arrêt minute a été réalisée devant le conteneur à verre.
- Demande de peindre les bancs dans l'espace vert : l'intervention sera étudiée en 2025.
- Demande d'éclairage de la piste cyclable rue Tailhar : la ville a sollicité Tours Métropole Val de Loire pour que l'éclairage soit pris sur l'enveloppe "Vélival », sans garantie de voir aboutir positivement la demande puisque, par principe, l'éclairage systématique des pistes cyclables n'a pas été retenu.

- Demande d'éclairage sous le pont de la rue de la Fantaisie : une étude d'éclairage est prévue pour étudier ce qui peut être fait.
- Aire de fitness au square des Mées : demande d'empêcher les camions de se garer. Un arrêté a été pris, un panneau a été positionné et la Police Municipale a été contactée pour faire respecter cet arrêté.
- 13 rue Honoré de Balzac : demande de déplacement du passage piétons car problème avec réseau d'eau existant qui empêche la mise en accessibilité : étude en cours par le bureau d'études voirie Ville/TMVL.
- Problématique sécurité secteurs jeunes : des barrières vont être positionnées devant le secteur jeunes, les fosses des arbres vont être élargies et des arrêts minutes vont être créés devant le centre social devant la boîte à livres et la boîte à dons. Cf plan joint.
- Projet de sécurité angle rue Messenger / Trotbriand / Mozart : un rétrécissement de voirie avec priorité de passage est prévu après le carrefour, ainsi que le marquage d'un passage piéton à l'entrée de la rue Messenger. Cf plan joint.
- Information supplémentaire : il est envisagé de réaliser un sens de circulation rue de Lattre de Tassigny avec sortie via la rue Bugeaud sur l'Avenue du Général de Gaulle.

3 – Informations/Questions diverses

- Parcours du patrimoine : nous avons eu un retour de Monsieur CLAVEAU (service des archives) qui nous apporte des précisions sur l'histoire des lieux identifiés du circuit proposé. Il faut à présent démarcher les propriétaires des lieux pour obtenir leurs accords de figurer sur le circuit. Madame CHIL propose d'accompagner les membres du groupe de travail sur ce sujet avec des courriers officiels.
- Soirée musicale : les détails organisationnels ont été vus avec les services compétents. En attente d'arbitrage municipale. Une rencontre sera ensuite organisée entre le groupe de travail et le secteur jeunes pour envisager les animations.
- Demandes des riverains du Fournil : le collectif des voisins des rues d'Auvergne et du Dauphiné et du Languedoc a proposé, pour pallier aux nuisances sonores, de réaliser des plantations de cyprès au sein de la cour intérieure de l'entreprise. Ce dossier a été transmis à Monsieur le Maire afin qu'il puisse échanger sur ce sujet avec les représentants de l'entreprise. Pour mémoire, un article est paru dans la Nouvelle République début décembre indiquant le projet d'installation de l'entreprise sur le site industriel de Neuillé-Pont Pierre. Dossier à suivre.
- Invitation à un moment convivial organisé conjointement par la Ville, la régie des quartiers, le centre social, l'APSER, Val Touraine Habitat et la Préfecture le **mercredi 14 janvier 2025 à 18 h 30** au Centre social, salle Fidji autour du thème : « bien vivre dans son quartier »

La séance est levée à 20h00 suivie d'un pot de l'amitié.

Pour toutes remarques ou suggestions, je vous invite à les transmettre par mail à m.chil@joulestours.fr ainsi qu'à a.maquin@joulestours.fr.

INFORMATION : La plénière de Quartier se tiendra le vendredi 31 janvier 2025 à 19h00 au centre social du Morier.